

# DES PROPOSITIONS INNOVANTES POUR LES ACTEURS DE L'ENFANCE PROTÉGÉE- UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE QUI PEUT CHANGER LA DONNE



**Quelles actions mettre en place pour améliorer la prise en charge des enfants et jeunes protégés ?**

**380 000** enfants et jeunes sont concernés par une mesure d'Aide Sociale à l'Enfance en 2022

**26%** des personnes sans domiciles fixes nées en France sont d'anciens enfants placés en protection de l'enfance

Le taux moyen de postes vacants s'élève à **9%** pour le secteur de l'enfance protégée

Les besoins immobiliers du secteur de l'enfance protégée sont estimés entre **1,4 et 2,4** milliards d'euros

A 17 ans, **23%** des jeunes confiés à l'ASE ne sont plus scolarisés dans une formation diplômante

**25%** des enfants accueillis en protection de l'enfance sont en situation de handicap



A mettre en œuvre



Départ lancé

## Augmenter, rénover et adapter le parc immobilier de l'enfance protégée



### 1. Diagnostiquer et définir des plans stratégiques de patrimoine

#### Exemples d'avancées déjà réalisées :

- Financement du schéma immobilier dans le Département du Nord
- Financement à hauteur de 50% d'audits énergétiques de villages d'enfants



### 2. Mettre en place un financement de long terme au service des lieux d'accueil

#### Exemples d'avancées déjà réalisées :

- Mise en place d'une enveloppe de prêts bonifiée (grâce à une subvention de l'Etat et de la Caisse des Dépôts) de 67,5 millions pour le secteur de l'ASE. Cette enveloppe consommée en trois semaines a permis la construction et/ou la réhabilitation de près de 1200 places
- Eligibilité des structures de l'ASE à l'écoprêt

#### Les avancées à réaliser :

- Mise en place d'une nouvelle enveloppe bonifiée de 350 millions sur fonds d'épargne sur trois ans
- Création de foncières territoriales sur le modèle de la foncière médico-social de la Mayenne



### 3. Développer des modèles de solutions d'hébergement temporaires

#### Les avancées à réaliser :

- Favoriser le recours aux bâtiments modulaires pour répondre aux besoins d'urgence (par exemple Toits Temporaires Urbains)



### 4. Mobiliser les bailleurs pour augmenter l'accueil en logement social

#### Exemples d'avancées déjà réalisées :

- Signature d'une convention avec l'USH pour augmenter l'accueil en logement social pour le public prioritaire que constituent les jeunes issus de l'ASE depuis 2022



### 5. Favoriser le passage à l'échelle des solutions innovantes comme l'accueil en résidence intergénérationnelle



## 6. Créer une plateforme écosystémique d'accompagnement aux projets immobiliers innovants

### Les avancées à réaliser :

- Mise en place de parcours accompagnant la création de structures contribuant au bien-être des enfants et des professionnels

## Contribuer à l'attractivité des métiers de la prévention et de l'accompagnement



## 7. Investir dans des établissements de formation de l'ASE

### Les avancées à réaliser :

- Favoriser le passage à l'échelle de pédagogies innovantes



8. Créer une plateforme commune à l'ensemble des professionnels leur permettant d'accéder à des formations standardisées, partager des connaissances et des pratiques éprouvées et s'informer sur les dernières évolutions du secteur



9. S'appuyer sur la plateforme "Mon Compte Formation" pour mobiliser des dispositifs existants



10. Développer les formations par la voie de l'apprentissage dans les professions de l'ASE



11. Engager une nouvelle action du programme "Compétences et métiers d'avenir"



12. Assurer une meilleure qualité de vie au travail pour les professionnels de l'ASE

### Les avancées à réaliser :

- Adapter davantage l'offre bâtementaire aux besoins des professionnels (structures relais pour les assistants familiaux, logements de ces travailleurs clefs...)
- Accompagner l'essaimage des projets territoriaux innovants d'amélioration de la qualité de vie au travail

## Mettre en place des services numériques structurants pour le secteur de l'enfance protégée



13. Accélérer l'interopérabilité des systèmes d'information et des solutions logiciels métiers



14. Mutualiser et encourager les coopérations en matière d'études et d'expérimentations pour développer des outils numériques et faciliter leur diffusion


### Exemples d'avancées déjà réalisées :

- Lancement par La Manufacture d'expérimentations pour mettre en place des démonstrateurs territoriaux d'espaces numériques partagés avec quatre Départements




15. Viser la création d'un datahub de l'enfance protégée


## Renforcer l'accès aux droits des jeunes de l'ASE


 **16. Déployer une action du groupe Caisse des Dépôts en faveur de l'accès à l'autonomie**

### **Exemples d'avancées déjà réalisées :**

- Accompagnement dans le Nord de 74 jeunes âgés de 16 à 21 ans dans leurs parcours vers l'autonomie : ouverture d'un compte bancaire, suivi bancaire pour aider les jeunes à gérer leurs finances, assistance dans la recherche d'un logement social, organisation de l'entrée dans le logement, recherche d'une formation professionnelle ou d'un emploi, soutien pour le passage du code de la route, mentorat par les collaborateurs du Groupe Caisse des Dépôts

 **17. Développer un véritable parcours de l'autonomie des jeunes grâce à un accompagnement humain et des bouquets de services pertinents et accessibles sur application mobile**

 **18. Poursuivre les travaux menés sur le pécule avec l'Etat et les Départements pour identifier des solutions facilitant l'accès au pécule des jeunes à leur majorité**

 **19. Restituer le pécule non réclamé au bout de 30 ans au secteur de l'ASE**

 **20. Favoriser l'accès aux métiers d'avenir par les jeunes de l'ASE**